



# le rythme de vos affaires!

Automne 2006

## Mot du Président

Heureux de faire votre connaissance



Avant d'être élu président du conseil de la SOCAN en mai 2006, il y avait déjà 30 ans que j'y avais adhéré comme membre. J'ai eu une carrière que je qualifierais de prospère, surtout pour la radio et la télévision, et en publicité. Cela m'a donné une compréhension profonde de l'impact de la musique dans la vie de tous les jours. Elle rythme en effet la presque totalité de nos faits et gestes, importants ou anodins.

Ce qui attire toujours mon attention, c'est le petit autocollant SOCAN apposé à l'entrée des commerces qui utilisent de la musique. Je ressens de la fierté et du réconfort à la vue de ce témoignage d'appui à la création. Je suis intimement convaincu qu'il en va de même pour les presque 82 000 membres de la SOCAN à travers le pays. L'obtention de votre licence de la SOCAN fait intrinsèquement partie de votre mise en marché. Ce faisant, vous aidez et faites la promotion du talent canadien; 81 993 fois mercis, et ça continue.

*Pierre-Daniel Rheault*

## La SOCAN et les Légions : un partenariat en devenir

par Alexandra Lopez-Pacheco

La SOCAN et la Légion royale canadienne, direction provinciale de la Colombie-Britannique et du Yukon, étaient aux antipodes jusqu'à la moitié des années 90. La plupart des quelque 144 filiales gérées de façon indépendante et possédant des permis d'alcool n'avaient jamais entendu parler de la SOCAN. Elles ne savaient pas qu'elles devaient payer des droits pour la musique utilisée dans leurs locaux. Ces filiales sont sans but lucratif et gérées par des bénévoles qui donnent leur temps pour soutenir les vétérans canadiens. Ils ne trouvaient pas juste de payer pour la musique qu'ils avaient utilisée gratuitement jusqu'ici.

Cet article pourrait porter sur une bataille entre deux organisations. C'est au contraire l'histoire d'une relation bâtie peu à peu sur la confiance, le respect mutuel et la collaboration. Lorsque Bruce Wilde est devenu chef des Licences au bureau de la SOCAN à Vancouver en 1995, il savait que l'éducation était primordiale. « Ce fut un processus d'apprentissage sur une longue période de temps. En ce qui concerne les filiales de la Légion, nous avons procédé comme à l'habitude, par des lettres, des visites, de l'éducation. Parfois, certaines personnes résistaient quand même. »

Habituellement, l'étape suivante est une action en justice – mais la philosophie de la SOCAN est d'établir des relations lorsque cela est possible. « C'était logique pour nous d'établir une relation avec la direction provinciale, précise Bruce Wilde. « Nous avons donc appelé Linda Sawyer, sa directrice exécutive. Je ne pouvais trouver meilleure partenaire pour créer cette relation. C'est une réaliste qui tient à agir correctement. » « Les filiales doivent opérer selon les règlements de la Légion et les lois du pays – donc défrayer les droits de licences de la SOCAN, dit Mme Sawyer. Je m'adresse aux filiales quand la SOCAN frappe un mur et je les aide à comprendre ce qu'est la *Loi sur le droit d'auteur* et leur obligation d'obtenir une licence. » « Elle est excellente », ajoute Bruce Wilde. « Comme directrice de cette association, elle peut intervenir avant que nous ayons à engager des procédures légales. »

« Je plaisante en leur disant que je leur enverrai des biscuits... en prison. Ils doivent payer cette facture. On ne peut pas refuser, c'est la loi, termine Mme Sawyer. » Mais les années d'éducation ont porté fruit et il est rare que le personnel de la SOCAN ait à la contacter maintenant.

## France D'Amour et le droit d'auteur



« Les redevances versées par la SOCAN sont directement proportionnelles à la survie des auteurs. Quand on est bien rémunéré, que les clients versent nos droits, ça nous encourage à continuer. Et puis, il faut dire que la musique, dans un bar par exemple, c'est vital. Même dans les salles d'attente, on met de la musique pour créer une ambiance. Si la musique faisait la grève, qu'on n'en entendait plus, on verrait combien elle est importante.

« Il ne faut pas la négliger, la prendre pour acquis. D'ailleurs, c'est un troc : nous créons quelque chose qui embellit la vie, qui aide à la réussite des commerces. C'est normal qu'on soit payé pour. Refuser ou négliger de payer les droits d'auteur, c'est affaiblir notre culture. Les créateurs de musique contribuent grandement à cette culture. Si on n'investit pas dedans, elle va mourir peu à peu. »

Photo: Yanick Dery

## La SOCAN vous rejoint !

par Anne Richard



**Gérald Le Nadant, représentant du Service des licences de la SOCAN, est toujours en contact avec les nombreux prospects.**

La SOCAN vous a contacté et appris la nécessité d'obtenir une licence couvrant l'utilisation de la musique dans votre commerce. Vous vous demandez peut-être pourquoi, après des années sans licence de la SOCAN, vous devez maintenant payer ce tarif. Un de nos nouveaux représentants, Gérald Le Nadant, explique. « Tout commerce ou organisme qui utilise de la musique en public, soit comme musique de fond, en attente au téléphone, ou lors d'activités sociales, sportives ou culturelles, doit se procurer une licence de la SOCAN, selon la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada, une obligation que plusieurs ne connaissent toujours pas. Étant donné que de nouveaux commerces ouvrent tous les jours, il est difficile de contacter tout le monde en même temps.

« Par exemple, je contacte depuis plusieurs mois les massothérapeutes. J'ai

identifié l'association avec le plus de membres – la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM). J'ai parlé au responsable et fourni notre documentation en l'avisant que je contacterais tous ses membres individuellement. Fin février, la FQM a fait un article sur la SOCAN dans son bulletin. Mon travail est plus facile lors du premier contact téléphonique. Sur 40 appels, au moins 15 sont des clients potentiels. Je vérifie leur utilisation de musique et réponds à leurs objections. C'est surtout de l'éducation sur le droit d'auteur. Tous les clients potentiels seront éventuellement contactés, mais ça prend du temps. »

Si vous désirez qu'un de nos représentants, tel que Gérald, vous contacte, faites-nous parvenir votre demande à [clients@socan.ca](mailto:clients@socan.ca).

### Formule améliorée au Service des licences

Afin de toujours offrir un meilleur service à notre clientèle, nous apportons des changements, qui seront mis en place en janvier 2007. Nous croyons que ces changements amélioreront votre relation SOCAN. Pour plus de détails, surveillez votre courrier et notre site web ([www.socan.ca](http://www.socan.ca)) en novembre prochain.

## Établir la connexion La SOCAN à la conférence 2006 de l'ACP



Canadian  
Physiotherapy  
Association

Association  
canadienne de  
physiothérapie

Shauna McGraw, représentante des Licences à la SOCAN (complètement à droite, photo du bas), assistait au congrès 2006 de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP), à Saint-Jean, N.-B., du 29 juin au 2 juillet dernier. L'ACP était ravie de la présence de la SOCAN et plusieurs de ses cadres sont venus l'en remercier. La réponse de Shauna ne s'est pas faite attendre : « Merci à vous de nous recevoir ! »

Il était évident que l'association avait donné de l'information sur la SOCAN à ses membres avant le congrès, ce qui fait qu'ils ont pu poser de très bonnes questions et en apprendre plus sur la SOCAN. Ce fut une excellente occasion de passer notre message à un grand nombre de professionnels, dont certains travaillent avec d'autres professions que nous n'avons pas encore contactées.

Les présidents d'associations provinciales ont déclaré vouloir éduquer leurs membres. Lorie Paterson, présidente de l'association terre-neuvienne, a même demandé si elle pouvait ajouter de l'information sur la SOCAN dans leur site Internet. Un autre exemple de collaboration entre la SOCAN et ses clients afin de s'assurer que les créateurs de musique soient dûment rémunérés.

Si vous aimeriez avoir un représentant des Licences de la SOCAN à votre congrès, table ronde ou rencontre, contactez-nous à [clients@socan.ca](mailto:clients@socan.ca).



Travaillons ensemble pour la musique et ses droits.

## Vous nous avez demandé

Une série de questions/réponses

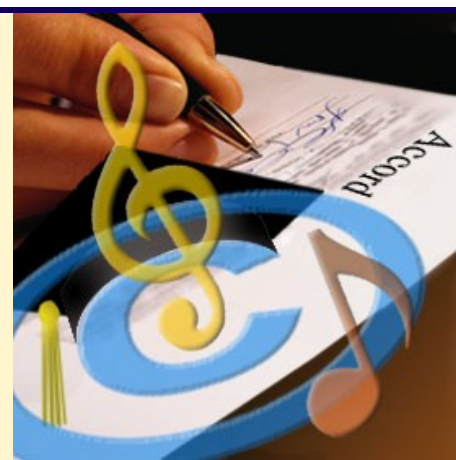
### Pourquoi une licence de tarif 23 a-t-elle été instaurée ?

De nos jours, les clients des hôtels peuvent accéder directement de leur chambre à une série de contenus audiovisuels et musicaux, tels que des films en primeur, des CD ainsi que des films pour adultes. La musique communiquée aux clients des hôtels dans les films ou les CD qu'ils commandent est protégée par des droits d'auteur. Ceux à qui appartient cette musique ont droit à des redevances pour cette utilisation. La Commission du droit d'auteur du Canada a approuvé le Tarif 23 permettant à la SOCAN de percevoir des droits de licence dans les hôtels et motels canadiens pour les services audiovisuels ou musicaux offerts aux chambres. Le texte de cette décision est disponible au [www.cb-cda.gc.ca/decisions/m20060630-b.pdf](http://www.cb-cda.gc.ca/decisions/m20060630-b.pdf).

## Bienvenue à trois nouvelles commissions scolaires

La SOCAN annonce qu'elle a signé des ententes avec les Commissions scolaires de Toronto, Toronto Catholic and Dufferin Peel Catholic pour la musique exécutée en public n'étant pas couverte par l'exception contenue dans la *Loi sur le droit d'auteur*. « C'est un scénario gagnant-gagnant, souligne le chef de la direction, André LeBel.

Ces Commissions donnent l'exemple, les étudiants apprennent le respect du droit d'auteur et la SOCAN émet des licences à des douzaines d'utilisateurs en même temps. Nous sommes heureux de conclure de telles ententes avec des commissions et ministères de l'éducation partout au pays. »





## À votre rencontre ! Nouvelles initiatives de la SOCAN

par Alexandra Lopez-Pacheco

**Le chef des ventes régionales de la SOCAN Laurence Godfrey s'est tourné récemment vers les utilisateurs et créateurs de musique de demain. « Nous émettons des licences pour les écoles qui utilisent de la musique en dehors de leur programme scolaire, » dit M. Godfrey. « Il m'a semblé que nous avons une**

belle occasion de toucher aussi la vie des élèves. » C'est pourquoi la SOCAN a mis sur pied un programme pilote en fournissant ses magazines *Paroles & Musique* et *Words & Music* aux bibliothèques des écoles secondaires de la Commission scolaire de Toronto, ainsi qu'à celles de St. James-Assiniboia et de Pembina Trails de Winnipeg. M. Godfrey s'est aussi tourné vers une façon d'éduquer les jeunes : le salon de

l'alimentation « Field to Fork », qui se déroule à Toronto les 5 et 6 octobre 2006 et qui vise à initier les élèves de 10e année (secondaire III) aux possibilités de carrière dans l'industrie alimentaire, laquelle est en étroite relation avec l'industrie musicale. Cette année, la SOCAN y tient un stand. « Des membres de la SOCAN répondent aux questions des jeunes sur la vie des auteurs-compositeurs, signent des



*Pour plus d'information, visitez  
[www.traincan.com/fieldtofork2005/](http://www.traincan.com/fieldtofork2005/).*

autographes et rappellent aux étudiants l'importance de respecter les lois sur le droit d'auteur, » explique M. Godfrey.



**SOCAN**

Société canadienne des auteurs,  
compositeurs et éditeurs de musique

Society of Composers, Authors and  
Music Publishers of Canada

**Aidez-nous à vous aider !** La façon la plus efficace et dynamique pour la SOCAN de communiquer avec ses clients est en utilisant le pouvoir de la technologie. Envoyez-nous votre adresse de courriel et vous aurez des nouvelles régulièrement de la SOCAN. Votre représentant local peut être rejoint en écrivant à [clients@socan.ca](mailto:clients@socan.ca).